



CAP AEPE Accompagnant Éducatif Petite Enfance

UFA MFR Coulans-sur-Gée

apprentissage en 1 an ou 2 ans



CONDITIONS D'ADMISSION

- > Être motivé(e)
- > Solliciter l'entrée à l'UFA (unité de formation d'apprentissage) de la MFR
- > Obtenir la signature d'un contrat d'apprentissage
- > Être âgé(e) de 16 à 25 ans (ou après une classe de 3^e)

UFA-MFR Coulans-sur-Gée

20 ans d'expérience de la Petite Enfance par apprentissage.

OBJECTIF

- > Former des Accompagnants Éducatifs de la Petite Enfance aux différentes fonctions selon le contexte professionnel.

EMPLOI

Le titulaire du CAP AEPE exerce son activité sous des dénominations différentes selon le contexte d'exercice professionnel

ÉCOLE MATERNELLE OU ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS	ÉTABLISSEMENTS OU SERVICES D'ACCUEIL COLLECTIF DES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS	DOMICILE
<ul style="list-style-type: none"> > Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) > Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant > Assistant éducatif petite enfance > Adjoint/agent d'animation 	<ul style="list-style-type: none"> > Auxiliaire petite enfance > Agent Social > Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant > Assistant éducatif petite enfance 	<ul style="list-style-type: none"> > Garde d'enfant à domicile > Assistant maternel > Employé à domicile > Employé familial auprès d'enfant

DÉROULEMENT DE LA FORMATION PAR ALTERNANCE

- > En 2 ans après une classe de 3^e ou de lycée, en 1 an sous certaines conditions (diplômes de niveau V et IV)
- > ¾ du temps de formation dans la structure petite enfance (employeur)
- > Un stage est exigé pour valider la formation

- > 5 semaines de congés payés

- > 455 heures à l'UFA par année de formation

ENSEIGNEMENT

Outre l'enseignement général commun à tous les CAP, la formation propose un enseignement professionnel permettant :

- > D'accompagner le développement du jeune enfant
- > D'exercer son activité en accueil collectif et individuel
- > De s'appuyer par exemple sur des connaissances spécifiques telles que la connaissance de l'enfant, le cadre juridique institutionnel de l'enfant et de la famille, les modes d'accueil, la connaissance du corps humain, son cadre de vie...

RÉMUNÉRATION (en % du SMIC)

	1 ^{re} année	2 ^e année
Moins de 18 ans	25 %	37 %
De 18 à 21 ans	41 %	49 %
Plus de 21 ans	53 %	61 %

POURSUITES D'ÉTUDES

- > CAP, BAC, formation aide-soignant, auxiliaire de puériculture, formation Accompagnant éducatif et social

MFR UFA Coulans-sur-Gée

65, rue Nationale - 72550 Coulans-sur-Gée

02 43 88 82 24 - mfr.coulans@mfr.asso.fr

www.mfr-coulans.fr

